

## Circulaire d'information n° 450

### Procès-Verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 octobre 2011- Mercure (Fontenay sous Bois)

**Présents :** Michel ADNET, Philippe BOUCLET, Catherine CAUCHY, Jean-Michel CLEROY, Michel DAUMAS, Jacques DAUNAN, Nicole DAUPHIN, Thierry DEFRANCE de TERSANT, Geneviève DUPORT, Régis FAGART, Jean-Pierre GRECIET, Eliane GUILLON, Olivier GRILLAT, Christian LAFOREST, Albert LE TYRANT, Dominique OHLMANN, Catherine PELLEN, Maurice PELLEQUER, Thierry VENANT, Bernard VERA.

**Absents excusés :** Elisabeth ALLEGRINI, Yannick BRELET, Annie-France FOURNIER, Jean-Claude LAPOSTOLLE, Didier RAMI.

**Absent :** Christian HEZELY

**Non votants :** Didier AUBIN (Directeur Administratif), Benoit DUPIN (Directeur Technique National), Laurence FRERE (Directrice de la Communication et du Partenariat), Gérard REBEYROTTE (Président du Groupe de travail Equipements), Philippe FAURE (représentant les DOM-TOM).

**Nombre de votants :** Samedi: 20 participants - Dimanche : 18 participants

*Conformément à l'Article 14 des statuts : «Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent (soit 8)».*

#### Destinataires :

Membres du Comité Directeur,  
Présidents de ligues et Comités Départementaux,  
Responsables Arbitres de ligues,  
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,  
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

 **Rapporteur :** Didier AUBIN & Jean-Michel CLEROY

**Date de remise :** 27 octobre 2011

**Date de diffusion :** 17 novembre 2011

### Sommaire

#### Les débats :

1. Adoption du procès-verbal du précédent Comité Directeur
2. Congrès de la F.I.T.A.
3. Tableaux de bord
4. Motions d'ordre réglementaire préparées par les Commissions
5. Bilan à mi-parcours
6. Communication du Directeur Technique National
7. Questions Financières
8. Quelle stratégie de Communication externe pour la F.F.T.A. ?
9. Travaux des Commissions et Groupes de Travail
10. Questions Diverses

Le J.O. du Comité Directeur des 22 & 23 octobre 2011.

#### Ouverture de la séance et mot du Président :

*Le Comité Directeur s'est tenu les 22 & 23 octobre à Fontenay sous Bois après avoir été régulièrement convoqué. Le quorum est constaté, la feuille de présence est signée. Le Comité Directeur peut valablement délibérer.*

Le président ouvre la séance et formule des messages de sympathie pour nos membres retenus pour raisons personnelles majeures ou pour raison de santé.

Il rappelle les bons résultats obtenus dans l'ensemble des championnats internationaux, il met l'accent sur ceux obtenus aux Mondiaux de Turin et adresse ses encouragements à l'équipe féminine, pour laquelle il reste 2 quotas à obtenir pour Londres 2012 ainsi que ceux de l'équipe de France 3DI qui s'octroie les deux titres mondiaux par équipe.

Le président commente l'actualité nationale sportive, notamment :

- la désignation d'un nouveau ministre des sports en la personne de David DOUILLET. Il s'interroge néanmoins sur la fréquence des changements à cette fonction...
- l'avancement du dossier sur le statut des Athlètes de Haut Niveau initié par l'Elysée.
- l'évolution des relations avec l'Etat à travers l'assemblée du sport dont le mouvement sportif occupe une place majeure dans les débats.
  
- Il fait un bref historique de l'organisation des championnats nationaux soulignant les forces et les faiblesses que l'on a pu relever. Afin de pallier les soucis rencontrés par l'utilisation du système international, nous prévoyons une participation à un stage pour en avoir une parfaite maîtrise.
- En outre, s'agissant d'organisations internationales, Dominique OLHMANN et Christian LAFOREST suivent le stage de « délégué technique territorial ». Il souligne également la participation d'Olivier GRILLAT en tant qu'intervenant sur le séminaire international sur le management auquel Dominique OHLMANN et Jean-Michel CLEROY participeront.
  
- Il rappelle les échéances internationales en France :
  - Nîmes, manche annuelle de la Coupe du Monde Indoor
  - Championnat du Monde de Tir en Campagne 2012 à Val d'Isère
  - Coupe d'Europe des clubs à Compiègne en 2012

Nous sommes également candidat pour un championnat du monde 3DI.

- Il rend compte de la sanction qui a été prise par la Commission Disciplinaire d'Appel à l'égard de l'un de nos membres (9 mois de suspension de licence), et qui a fait l'objet d'une saisine de la Commission de Conciliation du CNOSF. Cette dernière a proposé à la Fédération de lever la sanction contre la reconnaissance des fautes commises. Cette demande de conciliation a été refusée par le bureau directeur de la FFTA.


Sur ce sujet, Olivier Grillat estime que les conséquences de la sanction qui a été infligée à cette personne sont trop lourdes (non éligibilité durant une période de 5 ans). Il dit ne pas être solidaire de la décision.

Nombre de membres du Comité Directeur n'est pas de cet avis et se dit solidaire de la décision du bureau dans la mesure où il se rallie à cette ligne de conduite qui met en avant que nos élus sont tenus à des devoirs d'exemplarité et rappelle que cette disposition est une disposition statutaire votée en assemblée générale.

### Les débats :

#### 1. Procès-verbal du Comité Directeur des 2 & 3 juin 2011

---

Le procès-verbal du Comité Directeur des 2 & 3 juin derniers, publié dans la circulaire n°446, est adopté à l'unanimité (Cf.  - Motion 1)

#### 2. Congrès de la F.I.T.A.

---

La motion sur la suppression de l'usage du français comme langue officielle a été adoptée lors du dernier congrès ainsi que l'appellation «F.I.T.A.» qui devient World Archery.  
Le site Web de la Fita reste Franco/Anglais.

### 3. Tableaux de bord

---

La saison 2011 s'est achevée pour la quatrième année consécutive sur une hausse avec 66 423 licences soit 1 368 supplémentaires (+ 2,10 %). Le bilan exhaustif est en cours de rédaction.

#### Les effectifs

Nous observons un décalage dans la prise de licence en début de saison.


Au 30 septembre 2011 : 24 760 (- 1 644), au 15 octobre 43 066 (- 1 471), soit - 3,26 %.

Pour mémoire, l'ouverture de la saison a été repoussée au 12 septembre.

Les difficultés rencontrées depuis l'ouverture du nouvel Extranet « Goal » élaboré par Orange Business Services ne sont certainement pas étrangères à cette situation. Les problèmes sont en cours de résolution.

### 4. Motions d'ordre réglementaire préparées par les Commissions

---

Les motions proposées par les Commissions et groupes de travail ont été examinées au cours des débats (Cf. ). Elles portent notamment sur :

#### Le Manuel de l'Arbitre

- ✓ Motions portant sur les Règlements Généraux
- ✓ Motions portant sur les Règlements Sportifs
- ✓ La Vie Sportive

#### Le Guide de l'Archer

- ✓ Modalités d'inscriptions

Les textes complets seront publiés via le site internet fédéral.

### 5. Bilan à mi-parcours

---


Le président a dressé un bilan à mi-parcours reprenant les orientations sur lesquelles il s'était engagé avec le Comité Directeur au début du mandat. Force est de constater qu'une très large majorité des actions prévues a été réalisée ou est en passe d'être achevée.

### 6. Communication du Directeur Technique National

---

Le D.T.N., Benoît DUPIN fait un bilan de la saison Haut Niveau 2011 et rend compte des dossiers en cours.

#### **Présentation des collectifs 2012 & des modes de sélections :**

- Championnat du Monde Tir en Salle à Las Vegas – février 2012
- Championnat d'Europe à Amsterdam – mai 2012 – Poulies
- Championnat d'Europe Juniors Nikobing (DEN) – juillet 2012
- Pour le tir en campagne et le tir 3D les modes de sélection sont en cours de validation avec les entraîneurs.
- Modalités de validation des sélections aux JO de Londres : Les documents seront communiqués aux membres du Comité Directeur pour consultation et mandat est donné au bureau pour entériner le texte définitif de sélection. (Cf.  Motion 14).

#### - L'Ecole du Tir à l'Arc Français (ETAF)

Présentation des règles de fonctionnement de l'Ecole du Tir à l'Arc Français. L'ETAF est un moyen mis en œuvre par la Fédération afin de reconnaître et d'accompagner les clubs engagés dans une démarche de formation sportive de leurs jeunes archers. Un guide a été réalisé et précise les modalités de mise en place du classement des clubs en fonction de 3 critères précis, de la labellisation qui en découle et les actions mises en place par la FFTA pour soutenir les clubs labélisés.

Tableau des clubs : 107 clubs recensés

Dotations en matériels sur les résultats

Formation des entraîneurs

Observations des membres du comité directeur :

L'Etat est un dispositif qui peut être retenu par le CNDS.

Réflexion souhaitable sur la mise en place de liens entre la D1 et l'Etat

En réponse, le Directeur Technique Nationale précise que le parcours de l'excellence qui sera validé en septembre 2013 sera élaboré pour 4 années. Il est en outre possible d'aller plus loin dans la démarche dans le souci de la pérenniser.

## **7. Questions Financières**

---

### Situation provisoire 2011

Les trésoriers présentent une situation budgétaire et de trésorerie au 30 septembre permettant une comparaison avec l'exercice précédent. Le Comité Directeur constate que ces situations sont conformes aux prévisions. Il n'y a pas de commentaire.

Ils font part de leurs entretiens avec les banques dans la perspective d'une acquisition de nouveaux bureaux, celle-ci étant subordonnée à la vente du siège actuel. A ce sujet, les investisseurs sont toujours intéressés par le dossier mais des complications apparaissent sur la cession de l'hôtel.

### Prévisionnel 2012

#### **Le Conventionnement avec les Ligues**

Le comité directeur a souhaité revoir le conventionnement pour une aide en direction des ligues non pourvues de cadre (CTS ou CTF) et qui doivent devenir employeur.

Le principe retenu à l'unanimité à partir de 2012 est :

- Les ligues dotées d'un CTS ou CTF ne percevront que 50% de l'aide de 2011.
- Le montant des aides accordées sera actualisé en fonction des licenciés de 2011.
- L'aide fédérale pour les ligues non dotées de cadre et qui ont un salarié percevront une subvention de l'ordre de 10 000 € sur la base d'un temps plein.

### Recommandations pour établissement du budget prévisionnel 2012


Les trésoriers communiquent la méthodologie mise en place pour 2012 (identique à 2011) : Envoi des projets chiffrés aux trésoriers pour décembre 2011 pour présentation du prévisionnel au Comité Directeur de janvier 2012.

## **8. Quelle stratégie de communication externe pour la F.F.T.A. ?**

---

Laurence FRÈRE, Directrice de la Communication Fédérale, dresse un constat sur les difficultés auxquels les sports sont confrontés et en particulier le tir à l'arc pour intéresser les médias (concurrence entre les sports, difficulté à profiter des outils de la WA car nous n'avons pas d'image des français, en individuel et en équipe, relations avec les médias devenues complexes).

Il est proposé de développer une stratégie pour 2012 (Dynamiser les relations avec la presse, exploitation immédiate des résultats, réaliser des programmes TV sur mesure). Pour atteindre les objectifs fixés, il sera fait appel à une agence de communication. Le premier budget présenté (80 000€) sera affiné en fonction des réponses à un appel d'offres.

Le Comité directeur décide que la communication préolympique est un axe prioritaire de l'année 2012 (Cf.  Motion 14).

Concernant le Championnat du Monde de Tir en Campagne, le coût de la campagne publicitaire est intégré dans le budget du comité d'organisation.

## 9. Travaux des Commissions et Groupes de travail

---

Les Présidents de Commissions ont présenté les bilans et les travaux en cours. Voici pour l'essentiel :

### **Commission des Jeunes Dirigeants** (Dominique Ohlmann)

Cette commission a engagé des travaux sur la prévention des conduites dopantes, en relation avec la DTN et la commission médicale. Cette réflexion s'articule notamment autour d'un Etat des lieux, l'élaboration des outils de communication et sur la stratégie de communication :

Le diagnostic, depuis les enquêtes préalables, l'agenda des travaux de septembre 2011 à mai 2012, ainsi que la démarche globale sont présentés aux membres du Comité Directeur.

Le Comité Directeur en prend acte et approuve pleinement la conduite de ces travaux.

Cette année la formation qui se déroulera sur les vacances de la Toussaint regroupera 5 jeunes.

### **Commissions Sportives**

Interprétation sur les créations des nouvelles catégories au Comité directeur de juin 2011.

La dernière décision relative **à l'ouverture cette année de certaines catégories jeunes** (rapport n° 446 - juin 2011) nécessite les éclaircissements suivants :

- Les catégories jeunes **nouvellement créées** ne tirent pas les championnats de France de cette année (2012). Sauf pour la catégorie qui est ouverte à l'international, c'est-à-dire les cadets et les cadettes arc à poulies en Fita (uniquement).
- Il reste, pour le Comité Directeur de janvier, à déterminer le quota d'archers pour ces deux catégories (H et F) et à fixer les blasons et les distances. La Commission Sportive Cible est chargée de cette étude.

### **Calendrier national**

#### **2012 :**

Des difficultés liées au positionnement des manifestations sur le calendrier sportif apparaissent. La date du championnat de France Beursault et du Tir en Campagne par équipe est concernée. Le Président adressera un courrier à l'organisateur du Championnat de France Beursault pour leur soumettre la date du 14 octobre.

---

Observations : A été soulevé le fait que le Championnat de France Fédéral et le Tir 3D individuel se dérouleront le même week-end dans la même ligue. C'est une demande de la fédération aux organisateurs au regard de la tenue des Championnats du Monde de Tir en Campagne à Val d'Isère du 14 au 19 août et ceci sans oublier les Jeux Olympiques.

---


A ce jour nous n'avons toujours pas d'organisateur sur le scratch Tir en Campagne.

#### **2013**


Il est décidé de positionner le Championnat de France Tir 3D individuel sur le 3<sup>ème</sup> week-end d'août.

#### **- Parcours Nature/Tir 3D** (Michel Daumas)

Présentation par le Président de la commission Michel DAUMAS des motions :

. Remplacement du Critérium par équipe par le Championnat de France par équipes de clubs (Cf.  Motion 6)

. Adoption des scores pour le championnat de France par équipes de clubs (Cf.  Motion 12)

. Adoption du nombre de sélectionnés pour le championnat de France de tir nature et tir 3D (Cf.  Motion 10 & 11).

#### **Création du groupe « jeune élite 3D » :**

La commission souhaite, dans le prolongement des débats du comité de juin, mettre en place un groupe « élite jeunes du tir 3D » avec l'objectif d'organiser une compétition internationale.

A l'appui d'une étude sur le profil des archers lors du dernier championnat du Monde, le DTN exprime son désaccord sur le contenu du projet. En tant que technicien il estime qu'il faut orienter les actions de développement vers une population d'archers déjà expérimentée. Les actions en direction des jeunes doivent se concentrer comme pour toutes les disciplines sur la technique de tir, puis dans un

second temps sur la spécialisation dans les disciplines.

Michel Daumas en tant que spécialiste du 3D est convaincu que le vivier en France est prometteur et justifie la création d'un tel groupe.

Le comité directeur demande à la commission d'orienter le projet (objectifs et budget) vers un collectif d'archers confirmé dans lequel viendrait s'intégrer quelques jeunes archers pertinents, il souhaite vivement que la direction technique apporte son expertise aux réflexions de la commission.

**- Tir en Campagne** (Michel Adnet)

Présentation par le Président de la commission Michel Adnet des motions 5 & 13 (Cf. )

**- Tir sur Cibles** (Maurice Pellequer)

Présentation par le Président de la commission Maurice Pellequer des motions 7, 8 & 9 (Cf. )

Il fait ensuite une présentation des réflexions menées par la commission :

- Sur la présentation des classements de la filière par équipe sur le site.
- Sur les équivalences calculées (les 4 distances) : Seniors classique uniquement en 2012 et 2013 (en fonction des compétitions internationales)
- Classement national : quel est son utilité, voir à conserver le classement sélectif.
- Calendrier 2013 : le regroupement des D1 et DNAP est une éventualité proposée aux organisateurs.

**Commission de Discipline et antidopage 1<sup>ère</sup> instance** (Thierry Venant)

Thierry Venant, Président de la Commission Nationale de Discipline et Antidopage de 1<sup>ère</sup> instance soulève les sujets suivants :

*Proposition de loi du sénat visant entre autre :*

- *Conférant à l'AFLD l'intégralité du pouvoir de sanction des sportifs dopés, actuellement détenu par les fédérations en 1<sup>ère</sup> instance.*
- *Réaménagement des structures de l'AFLD.*
- *Améliorant le processus de sanction disciplinaire en matière de dopage qui fait l'objet de nombreuses contestations.*

Pour mémoire, un archer sanctionné par les deux instances fédérales de lutte contre le dopage a fait appel devant le Tribunal administratif de Rennes.

Suite à une décision de la Commission de Discipline de 1<sup>ère</sup> instance de relaxer un archer, l'AFLD a décidé de se saisir, au vu de l'article 232-23 du code du sport de ce dossier. A ce jour nous n'avons pas encore connaissance de la décision finale.

**Commission Valorisation du Bénévolat – Récompenses** (Bernard Vera)


Le Président Bernard Vera communique le bilan du nombre des récipiendaires concernés par le dispositif de récompenses fédérales.

Cette année la fédération a reçu 90 dossiers (107 en 2010), 85 ont été validés par la Commission, dont 20 médailles Arbitres – 8 médailles Entraîneurs - 56 médailles Dirigeants et deux « Grand Or ».

L'idée d'adresser une lettre de félicitations aux organisateurs des manifestations nationales est avancée.

**Commission Nationale des Arbitres** (Jacques Daunan)

Jacques Daunan, Président de la Commission Nationale des Arbitres, présente les sujets suivants :

- Texte du serment de l'arbitre (Cf.  - motion 4)

- La CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) suite à une contestation des résultats de novembre 2010 par un arbitre, elle souhaite recevoir la copie du candidat.

- Candidats juges internationaux :

Sur proposition de la CNA, cinq juges participeront au Séminaire des Juges Continentaux qui se tient à Wiesbaden du 27 au 30 octobre 2011.

Quatre d'entre eux passeront l'examen de juge continental, il s'agit de

Anthony Hillairet (Poitou-Charentes), Denis Paquet (Picardie), Mélodie Louvel (Bretagne), et Christophe Pezet (Rhône-Alpes)

Jean-Pierre Galeyrand a été proposé comme juge au Jeux Olympiques de Londres, au titre des directeurs des tirs, par la WA.

- Tablettes Archos :

Une aide de 5 000 € pour la fourniture de ces tablettes a été obtenue dans le cadre de la convention d'objectifs.

Une commande groupée auprès d'un grossiste nous permet de faire une dotation de 41 tablettes.

- Réunion du Conseil Fédéral d'Arbitrage : Le Conseil Fédéral d'Arbitrage s'est réuni à la demande du bureau fédéral concernant le comportement de deux jeunes arbitres lors de la semaine jeunes à Besançon. Le conseil décide l'exclusion définitive des deux jeunes du corps arbitral.

Débats :

Les infos CNA : il est demandé de les retirer du site fédéral (document à destination des arbitres).

Interprétations : Les commissions sportives souhaitent être consultées avant diffusion d'une interprétation.

Obligation d'avoir un arbitre dans un club : Le déséquilibre dans les options entraîne des difficultés pour l'attribution des arbitrages dans les ligues, en outre pour l'option salle où il y a plus d'arbitres que de compétitions à arbitrer. Une réflexion est en cours pour pallier ce problème.

Recyclage : la commission désire rappeler aux ligues que le recyclage annuel est obligatoire.

Prise en charge des frais d'arbitrage : Il est suggéré d'avoir une politique fédérale sur le tarif. Une étude sur le sujet sera menée par la CNA.

#### **Commission Formation** (Catherine Pellen)

- *Journée d'accueil des présidents des nouveaux clubs* : Au regard du peu d'inscriptions reçues pour la session d'octobre, la réunion est reportée au 12 et 13 mai 2012.

- *Journées Nationales des Formations – JNF* :

Elles se tiendront les 3 et 4 décembre 2011 à Fontenay sous Bois.

A l'ordre du jour :

- . L'organisation des formations au sein d'autres fédérations sportives
- . Bilan des expériences de terrain des différentes ligues.

- Bilan des Formations Professionnelles :

. DEJEPS : 3 candidats reçus et 1 avec des validations partielles

. DESJEPS : 1 validation et 1 en validation sur 2 ans.

Débats :

Le Comité Directeur souhaite avoir de la DTN des informations sur l'avancement de la validation des modules complémentaires (formations fédérales)

- Les projets des disciplines tir en campagne et parcours tir nature et tir 3D ont été présentés à la DTN et sont en attente de validation.

- Qu'en est-il du module Arc Nu ?

#### **Commission Structuration et Labellisation** (Jean-Pierre Greciet)

Jean-Pierre Greciet, Président de la Commission, présente les sujets suivants :

- *Réunions en région des référents de ligue* :

Elles se sont tenues au mois de septembre à Bordeaux, Le Mans, Chalons et Lyon.

Ce fut un succès, avec 45 participants, toutes les ligues étaient représentées sauf la Corse. Ces réunions ont permis de présenter de nouveaux référents dans plusieurs Ligues, nous constatons que des commissions s'installent dans les ligues non dotées auparavant.

Une présentation des améliorations de l'outil des référents a été faite à cette occasion, cette évolution a recueilli un avis très favorable de la part des référents.

Afin de répondre aux attentes des référents, un guide des référents sera mis en place. Il s'agit notamment d'expliquer son rôle, de développer des argumentaires sur les objectifs de la labellisation, dans un souci de meilleure communication au sein des départements.

En outre une réflexion portera sur le planning de la campagne des labels et sur leur remise au cours des championnats régionaux.

## LES ACTIONS EN COURS

### **Groupe de Travail sur les Equipements** (Gérard Rebeyrotte)

Gérard Rebeyrotte fait état des travaux en cours.

*Application cartographique fédérale* : Des informations techniques doivent être fournies par notre prestataire Orange Business avant fin novembre concernant le mode de diffusion des données et leur format. Il sera ensuite possible de lancer un appel d'offre auprès des prestataires cartographiques.

*Guide des équipements* : Une plaquette triptyque est en cours d'élaboration. Elle présente les recommandations fédérales en matière d'équipement à l'aide de dessins en perspectives. La mise en page sera réalisée par un graphiste.

Cet outil sera à destination des clubs en relation avec les collectivités qui entreprennent la réalisation d'un équipement.

*Le schéma national des équipements* : Une consultation fédérale est en préparation afin de nous aider à définir une politique fédérale des équipements

*CNDS 2011* : Gérard Rebeyrotte informe le Comité Directeur de l'avancement des dossiers en cours.

### **Nos actions de promotion et de développement** (Christian Laforest)

*A Vos Arcs 2012* : Les supports de communication porteront sur les Jeux Olympiques de Londres.

*Les Mondiaux Tir en Campagne de Val d'Isère* : outre l'évènement sportif, cette manifestation est un vecteur de communication. A savoir que nous relevons de la WA en matière de respect du cahier des charges de l'organisation et de la communication.

### **Groupe de Travail « Développement Durable »** (Catherine Cauchy)

Catherine Cauchy présente des pistes de réflexion pour marquer notre engagement dans une démarche de développement durable.

- En premier lieu, il convient de relever que nos statuts, dans leur article 1 intègrent déjà cet engagement.
- Il est demandé d'intégrer au budget la mise en place d'un site de covoiturage (étude déjà faite, à actualiser)
- Prise en compte du label « environnement durable » du Cnosf
  - Action de sensibilisation dans les formations fédérales.

## 10. Questions diverses

### **L'organisation de nos compétitions nationales et internationales**

*Les Mondiaux de tir en Campagne* :

Le président propose aux membres du Comité Directeur de participer à l'organisation de ces championnats s'ils le souhaitent.

Un courrier sera adressé par le secrétariat.

*Finale de la Coupe du Monde 2013* :

Site : il n'est pas possible d'occuper le site pressenti (Carrousel du Louvre). De nouvelles discussions sont en cours pour les Fontaines du Trocadéro.

Le Comité d'Organisation s'est entouré d'un prestataire pour le côté « organisationnel » de l'évènement qui est habitué à travailler avec les services de la mairie de Paris.

*Les apports fédéraux sur les championnats nationaux*

- Dans la lignée des réflexions du Comité Directeur, le Président affirme sa volonté de faire évoluer les moyens informatiques sur nos compétitions nationales : se diriger vers un nouveau système (intégré dans un camion) pour les résultats, l'espace presse, le transport des écrans.
  - Un emploi temps plein
  - Renouvellement des panneaux d'affichage...
  - Véhicule (accès aux terrains, équipements nécessaires)

L'étude est en cours...

### Le tir à l'arc à l'école

Albert Le Tyrant soulève plusieurs questions qui peinent à trouver des réponses :

- Nos contacts avec l'éducation nationale ?
- Bilan d'actions sur le primaire. Actions sur les municipalités ?
- La découverte du Tir à l'Arc dans les collèges : temps partagé
- Réalisation des planches pédagogiques
- Implication de la direction technique Nationale

### Les délégations techniques

Le comité directeur approuve le tableau des délégués pour les manifestations 2012.

### DOM-TOM

Philippe Faure, transmet les préoccupations majeures des DOM-TOM-POM :

- Réunion : où en est-on de l'aide à l'emploi d'un cadre ? Cette demande est prise en compte sur le budget 2012.
- Aide relative au déplacement d'équipe sur la semaine jeune. Inclus sur le budget « jeunes »
- Guyane : problème d'ouverture de saison avec l'extranet. Cette situation découle partiellement de l'absence d'information sur le montant de la cotisation ligue.
- Difficultés pour le transport des bagages (matériel d'archerie) liées aux coûts.  
. Cette question sera transmise à la DTN qui gère le dossier pour les équipes de France.
- Martinique : reconnaissance de la Coupe des DOM-TOM ?

Toute latitude est laissée aux DOM-TOM pour s'entendre sur un règlement.

Participation aux compétitions des Caraïbes ? Le Président fait remarquer que la question est depuis maintenant presque un an entre les mains du Président de la WAA (World Archery American) qui ne s'est toujours pas manifesté sur ce point.

---

## Le J.O. du Comité Directeur des 22 & 23 octobre 2011

---

- **Motion 1 - Motion adoptée à l'unanimité.**

Objet : Procès-verbal du Comité Directeur des 2 & 3 juin 2011.

Motion :

Le procès-verbal du Comité Directeur des 2 & 3 juin 2011, publié dans la circulaire n° 446, est adopté à l'unanimité

Résultats du vote :

Nombre de votants	Pour	Contre
20	20	0

### MANUEL DE L'ARBITRE

Chapitre II.3 - Le Tir en Campagne

B. Règlement International

- **Motion 2 - Motion adoptée à la majorité**

Objet : Définition de l'arc de chasse

Référence : B.3.1.5.

Motion :

**B.3.1.5 POUR LA DIVISION ARC DE CHASSE (ARC INSTINCTIF)**

Voir Règlement du 3D International, article 11.10.3.2.

Tout type d'arc décrit dans le chapitre B.3.

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
20	18	2	0	Immédiat

- **Motion 3 - Motion adoptée à la majorité**

Objet : Définition de l'arc de chasse

Référence : B.3.5.4

Motion :

**B.3.5.4. POUR LA DIVISION ARC CHASSE (ARC INSTINCTIF)**

Aucun viseur, aucune marque sur l'arc qui pourrait aider à la visée ne sont autorisés

Un seul point d'enrage est autorisé.

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
20	18	2	0	Immédiat

### MANUEL DE L'ARBITRE

Chapitre I - les Règlements Généraux

- **Motion 4 - Motion adoptée à la majorité.**

Objet : Serment de l'arbitre et du jeune arbitre

Références : A. LES ARBITRES - Article A.1.2.;

Motion :

**Article A.1.2 - Modifier :**

**Texte du serment de l'Arbitre et du Jeune Arbitre**

....

Conscient de l'honneur qui m'est fait en m'admettant parmi les arbitres **de la fédération** fédéraux j'accepte d'en être exclu dans les conditions qui m'ont été précisées si je manquais aux devoirs qui m'incombent de ce fait. En foi de quoi, je m'engage en signant le présent Procès-Verbal."

**Article A.1.3 : Texte du serment du Jeune Arbitre**

À supprimer

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	18	0	0	Immédiat

**MANUEL DE L'ARBITRE**

Chapitre II.3 – Le Tir en Campagne

C. Règlement français des épreuves fédérales

• **Motion 5 – Motion adoptée à la majorité**

**Objet :** Ouverture des phases finales au Championnat de France

**Référence :** C.7 Le Championnat de France de Tir en Campagne  
C.7.3.

Motion :

*Modifier le premier paragraphe comme suit :*

« À partir du championnat ~~2011~~ **2012** ouverture de la phase finale à toutes les catégories juniors et **cadets arcs classiques et sans viseur**, à partir des ¼ de finales dans la mesure où le quota de participants est atteint. »

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	18	0	0	Immédiat

**MANUEL DE L'ARBITRE**

Chapitre II.5 – Le Tir sur Cibles 3D et 3D International

D. Le Critérium de France de Tir 3D – compétitions qualificatives

• **Motion 6 – Motion adoptée à la majorité**

**Objet :** Championnat de France Tir 3D par équipes de clubs.

**Référence :** D. Le Critérium de France de Tir 3D – compétitions qualificatives  
E. Le Critérium de France de Tir 3D par équipes de clubs

Motion :

**D. LE CRITERIUM DE TIR 3D : compétitions qualificatives**

Remplacer tout le chapitre Par :

**D. CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE DE CLUB : compétitions qualificatives**

**Les modalités seront précisées lors du comité directeur de janvier 2012.**

**« E. LE CRITERIUM DE FRANCE DE TIR 3D PAR ÉQUIPES DE CLUBS »**

Remplacer tout le chapitre Par :

**D. CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR 3D PAR ÉQUIPE DE CLUB**

**À compter de 2012, le critérium 3D laisse la place à un Championnat de France par équipe de clubs.**

**Les modalités seront précisées lors du comité directeur de janvier 2012.**

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	17	0	1	Immédiat

## MANUEL DE L'ARBITRE

### Chapitre II – Les Règlements Sportifs

#### II.1. Le Tir sur Cibles Extérieurs

##### C. Règlement français des épreuves fédérales

- **Motion 7 - Motion adoptée à l'unanimité.**

**Objet : Modification de la règle de Montée descente de D1 à D2 (hommes et femmes) et de DNAP à DR (chez les hommes)**

**Références : C.3. LA FILIÈRE SPORTIVE PAR ÉQUIPE DE CLUB**

Motion :

#### **C.3.1. Le Championnat de France de D1**

Modifier le tableau :

<b>Composition</b>	16 équipes Hommes et 16 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	1 groupe national pour chaque catégorie.
<b>Compétitions</b>	Étapes du Circuit National (3 épreuves) + Championnat de France Scratch FITA.
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> est déclaré Champion de France Les clubs dont l'équipe est classée <b>14<sup>ème</sup></b> ,15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> descendent en D2 la saison suivante.

#### **C.3.2 Le Championnat de France de D2**

Modifier le tableau :

<b>Composition</b>	32 équipes Hommes et 32 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	4 groupes de <b>8 équipes Hommes</b> regroupées géographiquement. 4 groupes de <b>8 équipes Femmes</b> regroupées géographiquement. <i>Les groupes sont constitués par la FFTA</i>
<b>Compétitions</b>	<b>3 compétitions obligatoires</b> dans chaque groupe : 3 manches de D2. <b>1 compétition nationale</b> : finale nationale de D2.
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> de la finale nationale est déclaré Champion de France. Les clubs dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> , et 2 <sup>ème</sup> et <b>3<sup>ème</sup></b> montent en D1 la saison suivante. Le club dont l'équipe est classée 8 <sup>ème</sup> dans leur groupe descend en DR la saison suivante.

### C.3.2 Le Championnat de France de D2

Modifier le dernier paragraphe :

#### La Finale Nationale du Championnat de France de D2

*Identique pour les hommes et les femmes*

#### Période

Entre juillet et septembre, à l'issue des manches de D2.

Cette finale est couplée avec celle de DR : même week-end, même lieu.

**Nombre d'équipes** : 16 (les 4 premières de chaque groupe de D2).

**Déroulement** : selon le même principe que l'épreuve par équipes de D1.

#### Classement final des équipes

À l'issue de tous les matches, les équipes sont classées de la 1<sup>ère</sup> à la 16<sup>ème</sup> place.

**Le club dont l'équipe est classée 1<sup>ère</sup> de la finale est déclaré CHAMPION DE FRANCE DE D2**

Les équipes classées **1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** accèdent à la D1 la saison suivante.

### C.3.5 La Division Nationale arcs à poulies (DNAP)

Modifier le tableau :

<b>Composition</b>	16 équipes Hommes et 8 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	1 groupe national pour chaque catégorie
<b>Compétitions</b>	<b>Le ou les regroupements nationaux</b> Arc à Poulies + le <b>Championnat de France</b> Arc à Poulies Scratch Fita 2x50m.
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> , sur la somme des points acquis des différentes étapes, est déclaré Champion de France. Les clubs dont l'équipe masculine est classée <b>14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup></b> descendent en DR la saison suivante. Le club dont l'équipe féminine est classée <b>8<sup>ème</sup></b> descend en DR la saison suivante.

### C.3.6 Les Divisions Régionales (arc à poulies)

Modifier le paragraphe :

#### La Finale Nationale de DR (Identique pour les hommes et les femmes)

- Période

Entre Juillet et Septembre, après les compétitions de DR.

La date et le lieu de la finale DR "arc à poulies" sont fixés par la FFTA.

#### *Sans changement jusqu'à :*

- ❖ **Équipes masculines** : **3 équipes** montent en DNAP la saison suivante.

- 1.** Dans le cas de 4 poules : les équipes classées 1<sup>ères</sup> de chaque poule se rencontrent en match de classement croisé (poule 1 contre poule 4 et poule 2 contre poule 3). Les équipes gagnantes de ce match accèdent à la DNAP la saison suivante et en ont terminée de leur finale de DR. Les équipes perdantes se rencontrent afin de déterminer le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> de la finale de DR arcs à poulies. **Le vainqueur de ce match (3<sup>ème</sup> de la finale de DR) accède à la DNAP la saison suivante.**

Pour les équipes classées au même rang de la 2<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place, on procède à 2 matches de classements afin de déterminer le classement final **de la finale** DR arcs à poulies selon le principe suivant :

- Les classés du même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement final : les équipes de la poule 1 rencontrent celles de la poule 4, les équipes de la poule 2 celles de la poule 3. puis les vainqueurs et les vaincus de ces matches se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales.

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
4 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>

À l'issue de ces deux derniers matches :

- les 2<sup>èmes</sup> de chaque poule seront classés de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place
- les 3<sup>èmes</sup> de chaque poule seront classés de la 9<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place
- les 4<sup>èmes</sup> de chaque poule seront classés de la 13<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place
- les 5<sup>èmes</sup> de chaque poule seront classés de la 17<sup>ème</sup> à la 20<sup>ème</sup> place
- les 6<sup>èmes</sup> de chaque poule seront classés de la 21<sup>ème</sup> à la 24<sup>ème</sup> place.

2. S'il n'y a que 2 poules, la première équipe de chaque poule accède à la DNAP à la saison suivante. Pour les équipes classées au même rang de la 2<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place, on procède à un match de classement afin de déterminer le classement final de la Finale de DR arcs à poulies, selon le même principe que précédemment.

**L'équipe gagnante du match opposant les 2<sup>èmes</sup> de poule accède à la DNAP la saison suivante.**

3. S'il n'y a qu'une seule poule, les **deux trois** premières équipes de la poule accèdent à la DNAP la saison suivante. Le classement de la poule détermine la place obtenue à la Finale de DR arcs à poulies.

#### *Le reste sans changement*

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	18	0	0	Immédiat

#### • **Motion 8 – Motion adoptée à l'unanimité.**

Objet : Règle de départage des égalités

Référence : C.3. LA FILIÈRE SPORTIVE PAR ÉQUIPE DE CLUB  
C.3.1. Le Championnat de France de D1

Motion :

- **Déroulement du championnat (saison régulière)**

*Modifier le paragraphe :*

#### **En cas d'égalité**

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 15 matchs de la saison régulière, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :
  - Les scores de tous les matchs de l'équipe (sans addition d'un éventuel score de barrage) sont cumulés et servent au départage.
  - L'équipe ayant obtenu le plus de points de bonus lors des qualifications des 3 manches
  - **Le meilleur total des scores de qualification des 3 manches**
  - **Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité.**

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	18	0	0	Immédiat

- **Motion 9 - Motion adoptée à l'unanimité.**  
Objet : Déroulement de la phase finale dite « play-off »  
Référence : **C.3. LA FILIÈRE SPORTIVE PAR ÉQUIPE DE CLUB**  
**C.3.1. Le Championnat de France de D1**

Motion :

- **Déroulement de la phase finale « Play-off »**

Remplacer le texte du paragraphe :

**1. Pour les 8 premières équipes de la saison régulière :**

Par :

« Les deux premières équipes de la saison régulière sont qualifiées directement pour les ½ finales du Championnat de France de D1.

Les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place de la saison régulière se rencontrent dans deux poules de 3 afin de déterminer les deux autres demi-finalistes, selon le principe suivant :

Dans les deux poules, chaque équipe rencontre les autres (2 matchs). Les équipes n'ayant pas d'adversaire seront autorisées à tirer sur leur cible en respectant le rythme de la compétition. Ces équipes ne comptabilisent pas leur point sur ce match.

POULE A	POULE B
3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
8 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>

L'ordre des matchs se fait de la manière suivante :

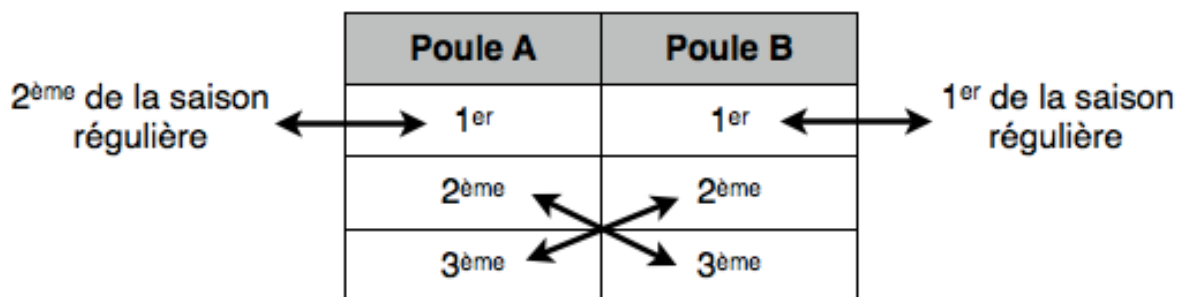
	Poule A		Poule B	
1 <sup>er</sup> match	6 <sup>ème</sup> contre 8 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> match à vide	5 <sup>ème</sup> contre 7 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> match à vide
2 <sup>ème</sup> match	3 <sup>ème</sup> contre 8 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup> match à vide	4 <sup>ème</sup> contre 7 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup> match à vide
3 <sup>ème</sup> match	3 <sup>ème</sup> contre 6 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup> match à vide	4 <sup>ème</sup> contre 5 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup> match à vide

À l'issue de ces 2 matchs, un classement par poule est établi par attribution de points :  
 match gagné : 2 points    match perdu : 0 point

**En cas d'égalité**

- ✓ De scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- ✓ De points après les 2 matchs de poule : les scores des matches (*sans addition d'un éventuel score de barrage*) des équipes sont cumulés et servent au départage.
- ✓ En cas de nouvelle égalité à l'issue des 2 matchs de poule (points et scores), on procède à un tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein de la poule.

**Duels de classement : 2 matchs**



Match 1 :        Matchs croisés entre  
                          le 1<sup>er</sup> de la poule A et le 2<sup>ème</sup> de la Saison Régulière  
                          le 1<sup>er</sup> de la poule B et le 1<sup>er</sup> de la Saison Régulière  
                          pour déterminer le classement de 1 à 4 du championnat de France de D1

**Match 2** Les vainqueurs et les vaincus des matches 1 se rencontrent entre eux selon le principe des petites et grandes finales.

À l'issue de ces deux derniers matches :

- Les 1<sup>ers</sup> de chaque poule et les 2 premiers de la saison régulière sont classés de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place
- Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque poule sont classés de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place. »

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	18	0	0	Immédiat

## GUIDE DE L'ARCHER

### Modalités d'inscriptions

#### Les Parcours

- **Motion 10 – Motion adoptée à l'unanimité.**

Objet : Nombre de sélectionnés au Championnat de France 2012 Parcours Nature

Motion :

#### Nombre de sélectionnés au Championnat de France 2012 PARCOURS NATURE

##### TIR NATURE

	BB		CO		AD		TL		AC	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Benjamin	5	10								
Minime	5	20	5	10						
Cadet	5	15	5	10						
Junior	5	5	5	5	5	5	5	10	5	5
Senior	20	30	10	25	15	25	15	40	15	25
Vétéran	15	30	10	30	15	30	10	15	15	30

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	18	0	0	Immédiat

- **Motion 11 - Motion adoptée à la majorité**

Objet : Nombre de sélectionnés au Championnat de France 2012 Tir sur Cibles 3D

Motion :

**Nombre de sélectionnés au Championnat de France  
TIR SUR CIBLE 3D**

	TIR 3D									
	BB		CO		AD		TL		AC	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Benjamin	5	10								
Minime	5	20	5	10						
Cadet	5	20	5	10						
Junior	5	10	5	5	5	5	5	10	5	5
Senior	25	35	15	25	15	25	20	40	15	25
Vétéran	20	35	10	30	15	30	10	15	15	30

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	18	0	0	Immédiat

- **Motion 12 - Motion adoptée à l'unanimité.**

Objet : Mode de sélection au Championnat de France par équipe de club - Tir 3D

Motion :

**Mode de sélection  
CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE DE CLUB - TIR 3D**

Le mode de sélection pour 2012 est soumis à des scores de qualification qui sont fixés à :

1300 pour les équipes Femme

1700 pour les équipes Homme

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions	date d'application
18	18	0	0	Immédiat

- **Motion 13 - Motion ajournée**

Objet : Nombre de sélectionnés au Championnat de France Tir en Campagne jeunes

• **Motion 14 – Motion adoptée à l’unanimité.**

Objet : **Mode de sélection pour les JO de Londres 2012**

Motion :

Mode de sélection pour les JO de Londres 2012

Le comité directeur :

- Prend acte du principe de mode de sélection aux Jeux Olympiques de Londres présenté par la DTN.
- Valide la principe présenté.
- Demande que le projet de texte soit envoyé pour consultation aux membres du comité directeur semaine 43.
- Fixe le retour des observations au 2 novembre.
- Donne mandat au bureau directeur de la FFTA pour ajuster et entériner à titre définitif le texte de sélection.

Nombre de votants	Pour	Contre	Absentions
<b>20</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

• **Motion 15 – Motion adoptée à l’unanimité.**

Objet : **La communication préolympique – un axe prioritaire pour 2012**

Motion :

**La communication préolympique – un axe prioritaire pour 2012**

Le comité directeur décide que la communication préolympique est un axe prioritaire de l’année 2012. Cette communication pourra être réalisée avec l’aide d’un prestataire externe. A cet effet un appel d’offres sera effectué.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
<b>19</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>